

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue **vendredi, le 5 mai 2017, à 19h30**, à la salle communautaire sis au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.



Sont présents :

Madame Doris Larose, Messieurs Michel Longtin, Daniel Berthiaume, Gaëtan Lalande, Gilles Payer et Noël Picard.

Aucune absence n'est enregistrée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Dinel, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la réunion

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 avril 2017

2. Finances

- 2.1 Lecture et adoption - comptes fournisseurs d'avril 2017
- 2.2 Rapport des salaires et autres dépenses – avril 2017
- 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 avril 2017
- 2.4 Honoraires professionnels de Servitech- tenue à jour automne 2016

3. Mine Lac à la Loutre

4. Période de questions

5. Département de l'Administration

- 5.1 Correspondance annexe III
- 5.2 Suivi règlement d'emprunt 2016-03 décrétant des dépenses en immobilisations de 430 000\$, et un emprunt du même montant
- 5.3 Recommandation au poste de chauffeur-opérateur, classe 1
- 5.4 Amender résolution # 2017-03-18345- Cession de terrains Lac-Doré Nord
- 5.5 Nomination d'une personne-ressource à Revenu Québec
- 5.6 Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code Municipal

6. Département de l'Hygiène du milieu

- 6.1 Compte rendu du département
- 6.2 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016

7. Département des Travaux publics

- 7.1 Compte rendu du département
- 7.2 Mandat pour les services professionnels pour les travaux de réfection de la côte du chemin du Lac-Gagnon Est
- 7.3 Résultats de la tenue de registre pour règl. D'emprunts 2017-05 et 2017-06, programme RRRL, volet II

8. Département de la Sécurité publique

- 8.1 Compte rendu du département
- 8.2 Résultats ouverture de soumissions camion service incendie AOP 2017-02
- 8.3 Candidatures au poste de pompier volontaire
- 8.4 Suivi résolution numéro 2016-11-18237 code d'éthique agents VHR
- 8.5 Priorités de la Sûreté du Québec

9. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

9.1 Compte rendu du département

9.2 Adhésion à l'Organisme bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS)

10. Département des Loisirs, culture et tourisme

10.1 Compte rendu du département

10.2 Plan de visibilité Fête Marius Fournier- Corporation des loisirs de Papineau

10.3

11. Département du Service à la collectivité

11.1

12. Varia

12.1

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2017-05-18405

Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

D'ouvrir la séance à 19h35.

ADOPTÉE.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

2017-05-18406

Adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le Conseil approuve l'ordre du jour, en laissant les variés ouverts.

ADOPTÉE.

1.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

2017-05-18407

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2017 soit exempté et qu'il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

2. FINANCES :

2.1 Lecture et adoption des comptes

2017-05-18408

Adoption des comptes fournisseurs- avril 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 30 avril 2017, pour un montant total de 150 996.27\$, et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

- Liste sélective des déboursés, payés par les chèques 20254 à 20299.
- Les paiements directs # 500033 à #500041.
- Prélèvements # 4356 à #4366.

QUE,

les frais de déplacement et autres dépenses, payés à même les salaires, au montant de 827.22\$, soient également approuvés ;

QUE,

les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

ADOPTÉE.

2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois d'avril 2017

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'avril 2017, pour une dépense totale de 41 290.29\$, a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Claire Dinel, directrice générale et secrétaire-trésorière

2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 avril 2017

2017-05-18409

Dépôt du rapport détaillé des revenus et dépenses au 30 avril 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le rapport des revenus et dépenses, au 30 avril 2017, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

ADOPTÉE.

2.4 Honoraires professionnels de Servitech- tenue à jour automne 2016

2017-05-18410

Honoraires professionnels de Servitech- tenue à jour automne 2016

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement de la facture de Servitech #33556 au montant de 11 641,25\$ + taxes pour la tenue à jour de l'automne 2016.

ADOPTÉE.

3. MINE LAC À LA LOUTRE

4. PÉRIODE DE QUESTION

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables

5. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

5.1 Correspondance

Le détail de la correspondance du mois d'avril 2017 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois de mai 2017* »

5.2 Suivi règlement d'emprunt 2016-03 décrétant des dépenses en immobilisations de 430 000\$, et un emprunt du même montant

2017-05-18411

Suivi règlement d'emprunt 2016-03 décrétant des dépenses en immobilisations de 430 000\$ et un emprunt du même montant

ATTENDU le règlement d'emprunt 2016-03 désigné à l'achat d'une pelle au montant de 233 608\$, d'un camion unité d'urgence au montant de 161 459\$ et d'un véhicule des premiers répondants au montant de 39 925\$;

ATTENDU QU'un montant de 4982\$ est manquant pour couvrir les dépenses citées précédemment;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil de Duhamel autorisent l'affectation du montant manquant de 4982\$ fonds d'immobilisation au fonds général poste 03-31015.

ADOPTÉE.

5.3 Recommandation au poste de chauffeur-opérateur, classe 1

2017-05-18412

Recommandation au poste de chauffeur-opérateur, classe 1

ATTENDU l'ouverture de poste à l'interne de chauffeur-opérateur, classe I;

CONSIDÉRANT QUE deux employés, soit Christiane Leclaire et Jean-Pierre Larocque ont appliqué sur le poste et ont passé des entrevues;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil acceptent la recommandation de la direction générale à l'effet d'attribuer le poste de chauffeur-opérateur, classe 1 à madame Christiane Leclaire selon la convention collective en vigueur classe 8, échelon 1.

ADOPTÉE.

5.4 Amender résolution # 2017-03-18345- Cession de terrains Lac-Doré Nord

2017-05-18413

Amender résolution #2017-03-18345- Cession de terrains Lac-Doré Nord

ATTENDU QUE les articles 71 et 72 de la *loi sur les compétences municipales* prévoient que les municipalités peuvent se prévaloir du pouvoir d'acquérir des terrains sans frais notariés requis ;

ATTENDU QUE la résolution numéro 2017-03-18345 stipulait l'embauche d'une firme de notaire pour préparer les contrats notariés pour les cessions des parcelles de terrains sur le chemin Lac-Doré Nord ;

ATTENDU QU'une description technique devra être préparé par un arpenteur-géomètre pour les parcelles de terrain citées précédemment;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent l'amendement de la résolution # 2017-03-18345 à l'effet de retirer le mandat du notaire Louis-Philippe-Robert pour la préparation des contrats notariés des cessions des parties de terrains ;

ET QUE,

Monsieur Daniel Giroux, arpenteur de la firme d'arpentage Alary, Saint-Pierre, Durocher est autorisée à produire une description technique au montant de 3000\$ + taxes pour les parcelles de terrains précitées en plus des frais de cadastre pour un total de 7 500\$ + taxes plus des frais d'enregistrement à Québec au montant de 696\$ (non-taxable).

ADOPTÉE.

5.5 Nomination d'une personne ressource à Revenu Québec

2017-05-18414

Nomination d'une personne ressource à Revenu Québec

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Madame Claire Dinel, directrice générale et secrétaire-trésorière à

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à

toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxes d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne ;

- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas ;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR- Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises ;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

ADOPTÉE.

5.6 Mandat au ministre des Finances

2017-05-18415

Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Duhamel désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE.

6. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Compte rendu – Hygiène du milieu

Le maire, Monsieur David Pharand, donne le compte rendu concernant les activités liées à l'Hygiène du milieu.

6.2 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016

2017-05-18416

Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016

ATTENDU QUE conformément à la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, les municipalités doivent déposer un rapport annuel sur la gestion de l'eau contenant notamment le bilan de l'usage de l'eau et la mise à jour du plan d'action ;

En conséquence,

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le rapport annuel 2016 sur la gestion de l'eau soit et est adopté par la présente résolution.

ADOPTÉE.

7. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

7.1 Compte rendu – Travaux publics

Le maire, monsieur David Pharand, donne le compte rendu des Travaux publics.

7.2 Mandat pour les services professionnels pour les travaux de réfection de la côte du chemin du Lac-Gagnon Est

2017-05-18417

Mandat pour les services professionnels pour les travaux de réfection de la côte du chemin du Lac-Gagnon Est

CONSIDERANT QUE le projet de réfection de la côte Jaune sur le chemin du Lac-Gagnon Est est prévu à la programmation TECQ ;

Considérant Qu'il y a lieu d'octroyer un mandat pour des services professionnels afin d'établir les travaux à réaliser ainsi que l'estimation des coûts ;

CONSIDERANT l'offre de service au montant de 6 950\$ plus taxes, de la firme N. Sigouin Infra-conseils pour la réalisation du mandat qui consiste à :

- Un relevé d'arpentage afin d'établir les quantités de rocs à dynamiter et la localisation de l'emprise du chemin
- Une mise en plan préliminaire ainsi qu'une estimation préliminaire des coûts des travaux

En conséquence,

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE,

Le Conseil accepte le mandat de la firme N.Sigouin Infra-conseils au montant de 6 950\$ plus taxes pour la réalisation des travaux mentionnés à la présente résolution.

QUE,

Cette dépense est financée à même la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)

ADOPTÉE.

7.4 Résultats de la tenue de registre pour règl. D'emprunts 2017-05 et 2017-06, programme RRRL, volet II

La directrice générale, Madame Claire Diné, dépose le certificat relatif à la tenue du registre pour les règlements d'emprunt 2017-05 relatif à des travaux d'amélioration des chemins de la Grande-Baie et des Mésanges au montant de 840 000\$ et le règlement d'emprunt 2017-06 pour les chemins de la Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin au montant de 410 000\$.

16 signatures ont été enregistrées au registre pour le règlement d'emprunt 2017-05 (Grande-Baie et Mésanges) et 17 signatures pour le règlement d'emprunt 2017-06 (Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin) afin de demander que ce règlement fasse l'objet d'un référendum.

Lesdits règlements sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

8. DÉPARTEMENT EN SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Compte rendu – Sécurité publique

Monsieur Gaëtan Lalonde donne le compte rendu concernant les activités liées à la Sécurité publique.

8.2 Résultats d'ouverture de soumissions camion service incendie AOP 2017-02

2017-05-18418

Résultats d'ouverture de soumissions camion service incendie AOP 2017-02

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions dans le dossier AOP 2017-02-SI (2^e concours) dont le résultat est :

Industrie Lafleur 180 180.77\$

Camion Hélie inc. 176 469.38\$

CONSIDÉRANT l'article 2.15 du devis intitulé « *Conformité de la soumission* » la municipalité de Duhamel peut à sa discrétion, passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir la soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'article 2.16 du devis intitulé « *Documents à fournir avec la soumission* » stipule qu'un certificat du Bureau Canadien de Soudage soit la norme CSA W47.1-M1983 division 2 et la norme CSA W47.2-M1987 division 2 doit être fourni avec la soumission;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire a fourni deux certificats du Bureau Canadien de Soudage soit la norme CSA W47.1-M1983 division 3 et la norme CSA W47.2-M1987 division 3;

CONSIDÉRANT QUE la nature du contrat ne nécessite pas la division 2 étant donné que la structure du camion ne sera pas altérée, mais cette norme concerne juste la fabrication de la boîte et que la division 3 est suffisante.

CONSIDÉRANT la différence de prix soit 3 700\$ justifie amplement de reconnaître Camion Hélie inc. conforme aux exigences du contrat.

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande au Conseil de passer outre à l'exigence de la division 2 des Certificats de la norme CSA W47.2-M1987, étant donné qu'au moment de la rédaction du devis, nous n'étions pas au fait que la norme avait 3 divisions différentes et que notre devis ne

nécessitait seulement la division 3 pour la fabrication d'une boîte de camion et non d'une carrosserie spécialisée et produits connexes.

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil sur recommandation du comité de sélection, retienne le plus bas soumissionnaire jugé conforme soit *Camion Hélie inc pour un montant de 176 469.37\$ taxes incluses ;*

ADOPTÉE.

8.3 Candidatures au poste de pompier volontaire

2017-05-18419

Candidatures au poste de pompier volontaire

ATTENDU QUE la recommandation de Benoit Fiset, directeur du service incendie à l'effet d'embaucher messieurs Julien Deschênes et Claude Dumais à titre de pompier volontaire de Duhamel pour une période d'essai d'un an, et ce, conformément au règlement 04-002 « établissement du service d'incendie » ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil approuvent la recommandation de Benoit Fiset, directeur du service incendie à l'effet d'embaucher messieurs Julien Deschênes et Claude Dumais à titre de pompier de Duhamel pour une période de probation d'un an.

ADOPTÉE.

8.4 Suivi résolution numéro 2016-11-18237 code d'éthique agents VHR

Ce point est reporté.

8.5 Priorités de la Sûreté du Québec

2017-05-18420

Priorités de la Sûreté du Québec

ATTENDU QUE la sûreté du Québec de la MRC de Papineau offre un service de suivi de problématiques relevant du service de Sécurité publique sur les voies publiques au sein des municipalités du territoire;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil municipal de Duhamel demande à la Sûreté du Québec de prioriser le contrôle des véhicules hors-route (VHR) sur l'ensemble du réseau routier du territoire de la municipalité de Duhamel pour l'année 2017.

ADOPTÉE.

9. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

9.1 Compte rendu – Urbanisme et environnement

Madame Doris Larose donne le compte rendu de l'Urbanisme et de l'environnement.

9.2 Adhésion à l'Organisme bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS)

2017-05-18421

Adhésion à l'Organisme bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS)

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent l'adhésion à l'Organisme des bassins versants (OBV-RPNS) pour la catégorie membre suivante pour l'année 2017 :

- Partenaire financier volet lacs et rivières au montant de 500\$

ADOPTÉE.

10. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DU TOURISME

10.1 Compte rendu – Loisirs, culture et tourisme

Le maire, Monsieur David Pharand, donne le compte rendu concernant les activités liées aux loisirs, à la culture et au tourisme.

10.2 Plan de visibilité Fête Marius Fournier

2017-05-18422

Plan de visibilité Fête Marius Fournier

ATTENDU QUE la super Fête de Marius Fournier organisée pour les enfants se tiendra le 12 juillet prochain ;

ATTENDU QUE l'événement est géré par la corporation des loisirs de Papineau ;

CONSIDÉRANT le plan de visibilité de la Fête 14^e édition proposée ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent la contribution financière de 100\$ correspondant au forfait Bronze dans l'organisation de la 14^e édition de la super Fête Marius Fournier.

ADOPTÉE.

11. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

11.1

12. VARIA

12.1

13. PÉRIODE DE QUESTION

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-05-18423 Levée de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

la séance soit et est levée à 20h55.

ADOPTÉE.

David Pharand
Maire

Claire Dinel
Directrice générale et secrétaire
trésorière